

Monsieur le Préfet de Loire Atlantique

Direction de la coordination et du management de  
l'action publique  
Bureau des procédures d'utilité publique  
6, quai Ceineray  
B.P. 33515  
44035 NANTES CEDEX 1

**Nos réf. :** 0126/ED/2011  
**Vos réf. :** Dossier n°44-2010-0034

Nantes, le 24 février 2011

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis, le dossier de la société d'équipement de la Loire-Atlantique en vue de réaliser les travaux d'aménagement de la ZAC Certé, Océane, Acacias sur la commune de Trignac.

Ce dossier a été examiné par le bureau de la Commission Locale de l'Eau.

En matière de gestion et de régulation des eaux pluviales, le maître d'ouvrage prévoit la création d'ouvrages implantés soit en domaine privé (32 ouvrages) soit en domaine public (12 ouvrages). Ces ouvrages pourront être enterrés.

Le projet présenté améliore nettement la gestion des débits d'eaux pluviales eu égard à la situation actuelle, c'est pourquoi le bureau de la CLE émet un avis favorable sur celui-ci.

Cependant, il demande que les modalités de gestion, d'entretien et de contrôles des différents équipements de régulation soient précisées afin de s'assurer de la pérennité de leurs performances.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes respectueuses salutations.



Christian COUTURIER  
Président du SAGE Estuaire de la Loire